Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1909)
Heft: 90

Vereinsnachrichten: Mitglieder-Verzeichnis = Liste des membres

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MITGLIEDER-VERZEICHNIS
LISTE DES MEMBRES

SEKTION BERN — SECTION DE BERNE.

Passivmitglied — Membre passif:

Fräulein von Erlach in La Tour de Peilz, Waadt.

SEKTION FREIBURG — SECTION DE FRIBOURG.

Austritt — Démission:

Paul Moulet, sculpteur, rue de la Banque, Fribourg.

SEKTION GENF — SECTION DE GENÈVE.

Aktivmitglied — Membre actif:

Paul Moulet, sculpteur (ci-devant dans la section de Fribourg), Rue du Stand 27, Genève.

PREISKONKURRENZEN

Konkurrenzausschreibung zur Erlangung von Plänen für den Neubau eines Kunstmuseums in Basel. Mit Ermächtigung des Regierungsrates eröffnet die Museumsbaukommission unter den in der Schweiz niedergelassenen und den schweizerischen Architekten im Auslande eine Konkurrenz zur Erlangung von Plänen:

1. für den Neubau eines Kunstmuseums auf der Elisabethenschanze,
2. für die Behandlung der Umgebung des Museums als Garten, geeignet zur Aufstellung von Skulpturen,
3. für die Angliederung eines eventuell zu erstellenden Viaduktes an der Wallstrasse und für die Behandlung der an der Ecke Steinentorberg-Steinentorstrasse liegenden Matte als Anlage.

Die bezüglichen Unterlagen sind beim *Sekretariate des unterfertigten Departementes gegen eine Gebühr von Fr. 5.* — zu beziehen. Diese Gebühr wird bei Einreichung eines Konkurrenzprojektes zurückerstattet.

Zur Prämiierung der 5—6 besten Projekte wird dem Preisgerichte eine Summe von Fr. 15 000. — zur Verfügung gestellt.

Der Termin für die Einreichung der Projekte, welche mit einem geschriebenen Kennwort versehen sein müssen, ist auf den *15. Januar 1910* festgesetzt worden.

Baudepartement des Kantons Basel-Stadt.

CONCOURS

Concours pour obtenir des plans pour la construction d'un nouveau Musée des Beaux-Arts à Bâle.

Le Conseil d'Etat ayant donné son consentement, la direction du Musée ouvre un concours entre les architectes demeurant en Suisse et les architectes suisses résidant à l'Etranger pour obtenir des plans:

1. Pour le bâtiment du nouveau Musée à l'Elisabethenstrasse,
2. Pour l'arrangement des alentours du Musée; jardin approprié à l'érection de sculptures,
3. Pour la combinaison d'un viaduct probable à la Wallstrasse, et pour l'arrangement et le traitement du pré à l'angle du Steinentorberg—Steinentorstrasse comme jardin de plaisance.

Les programmes sont perceptables *moyennant frs. 5.* —, rendus plus tard au concurrents effectifs *au secrétariat du département soussigné.*

Pour primer les 5 à 6 meilleurs projets, il a été alloué au jury une somme de frs. 15 000. —.

Le terme de livraison des projets, qui seront munis d'un motto, a été fixé au *15 janvier 1910.*

Le département des travaux publics du Canton de Bâle-Ville.

COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL

Dans sa séance du 7 août, le Comité central décida de charger M. Otto Vautier à Genève de la facture de l'estampe des membres passifs pour l'année 1909 à 1910.

* * *

Le Comité central prend connaissance des informations qu'a prises le rédacteur de „L'Art Suisse" auprès des Départements fédéraux du Commerce et de l'Intérieur concernant l'exposition universelle de beaux-arts qui aura lieu à Rome en 1911 et décide en principe que notre société y participera.

* * *

Il prend connaissance en outre des démarches faites par le rédacteur en vue de l'organisation d'expositions de ventes dans les salons des marchands d'œuvres d'art dans les grands centres de l'Allemagne et décide que le choix des œuvres que l'on y enverra sera fait par des jurys que nommeront les sections.

* * *

Il charge le rédacteur d'entrer en pourparlers avec la section et les personnes compétentes, afin d'organiser si possible une exposition de la Société à Neuchâtel, dans les premiers mois de l'année prochaine.

* * *

Une petite exposition de la société est décidée pour cet automne, si nous arrivons à obtenir un local convenable à Fribourg.

* * *

Notre provision de cartes de membres actifs étant sur le point d'être épuisée, le Comité central décide qu'une nouvelle édition sera imprimée et charge le rédacteur de se mettre en relation avec les directeurs de musées et certaines entreprises de transport, afin d'obtenir que dorénavant notre carte serve de passe-partout à nos membres. Ces cartes n'avaient jusqu'à présent absolument aucune valeur pour nos membres.

* * *

Attendu que le nombre des affaires à traiter va de plus en plus en augmentant, et qu'il faut au Comité central quelqu'un qui soit toujours à sa disposition et à celle des sections et des membres pour expédier sans retard la besogne courante de la société, le Comité central décharge sur le rédacteur toute la correspondance et autres écritures, et augmente son salaire en conséquence.

Vu et approuvé:

Le Ier Secrétaire central:

(sig.) **Linck.**

NOS VENTES

A l'exposition d'Interlaken furent achetés pour la loterie des œuvres de Messieurs:

Buri, Silvestre, Surbek, Linck, Vollenweider, Boss, Mettler, Gilliard, Schmid, Clara Borter, etc.